

**INSTRUCTIONS
POUR LES THESES D'EXERCICE
DE MEDECINE**

Version du 22/09/2020

PREAMBULE

La thèse d'exercice est un **engagement personnel scientifique et symbolique important** dans la vie de tout étudiant en médecine.

La thèse d'exercice est une **contribution au développement de la connaissance scientifique**. Elle implique directement l'étudiant, son directeur de thèse, le jury et plus largement la Faculté de Médecine au sein de l'Université de Lille. **La thèse demeure « vivante »** et reflète la production scientifique de l'Université car elle est **désormais en permanence visible sur le web via PEPITE** (<http://pepите.univ-lille2.fr>), mais aussi nationalement, via le catalogue du SUDOC (<http://www.sudoc.abes.fr/>). Chaque année, environ 600 thèses sont demandées en prêt-entre-bibliothèques au Service Commun de la Documentation (SCD) des Facultés Droit et Santé de l'Université de Lille. Dans ce cadre, **la lutte contre le plagiat est une nécessité** et une préoccupation constante. Il est rappelé aux étudiants qu'il est strictement interdit de recopier intégralement des sources **sans les référencer**. **Un contrôle anti-plagiat est systématiquement effectué avant soutenance**.

Conjointement, la thèse n'est pas un document bénéficiant d'une validation par la communauté scientifique car les remarques du jury ne sont pas prises en compte, et elle n'a pas passée par le filtre des relecteurs des revues scientifiques. Par conséquent, **la publication d'un article issu de la thèse** dans des revues est vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion internationale d'une version révisée et scientifiquement validée. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

BUREAU DES THESESES

Le Bureau des thèses est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

SERVICE SCOLARITE

PÔLE FORMATION - 2^{ème} étage

Tél. : 03 20 62 69 39

theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr

S'INSCRIRE EN THESE

Le candidat doit être inscrit à l'Université de Lille pour l'année en cours à la date de soutenance de thèse (inscription entre la mi-septembre et la mi-novembre). Cela vaut également pour les étudiants issus de l'Institut Catholique de Lille. Une réinscription nécessitera une autorisation spéciale.

Les internes ayant validé leur D.E.S. mais n'ayant pas soutenu leur thèse devront s'inscrire en année de thèse.

Les internes souhaitant préparer leur thèse doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'Etat de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'études spécialisées.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve que la thèse soit soutenue, aux internes ayant validé leur 3^{ème} cycle.

Remarque : Les attestations de réussite aux diplômes (docteur en médecine et D.E.S.) qui permettent l'inscription au tableau de l'Ordre des médecins sont délivrées en même temps.

❖ **Pour les internes de spécialité (autres que médecine générale) issus des ECN 2017 et suivantes**

La non-validation du diplôme d'Etat de docteur en médecine interdit l'accès à la phase de consolidation du D.E.S. préparé. **Les internes de spécialité (autres que médecine générale) doivent donc soutenir leur thèse d'exercice avant la fin de la phase d'approfondissement de leur D.E.S.**

L'étudiant qui a validé l'ensemble des éléments relatifs à sa maquette de spécialité mais qui n'a pas soutenu et validé sa thèse se réinscrit à l'Université en année de thèse.

CHOIX DU DIRECTEUR ET DU SUJET DE THESE

Les internes de médecine générale et de spécialité doivent en premier lieu choisir un directeur de thèse qui doit être un médecin thésé. **Il n'y a pas de liste préalable de directeurs ou de sujets de thèse.**

Ensemble, l'interne et le directeur doivent réfléchir à un sujet qui soit à la fois réalisable pour une thèse d'exercice et qui n'ait pas déjà été réalisé (à vérifier en interrogeant le catalogue du SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>). **Cette étude doit répondre à une question scientifique pertinente et originale au regard de la littérature internationale pour permettre une publication dans une revue :** <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/>

ATTENTION ! PLUS DE THESES A 2 ETUDIANTS

Il ne sera plus toléré que plusieurs étudiants réalisent une même thèse. En effet l'article L. 612-7 du Code de l'Éducation stipule : « *Le diplôme de doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse ou la présentation d'un ensemble de travaux scientifiques originaux. Cette thèse ou ces travaux peuvent être individuels ou, si la discipline le justifie, collectifs, déjà publiés ou inédits. Dans le cas où la thèse ou les travaux résultent d'une contribution collective, le candidat doit rédiger et soutenir un mémoire permettant d'apprécier sa part personnelle.* »

Dans ces conditions, il sera au maximum toléré qu'un même sujet puisse être découpé en plusieurs questions distinctes traitées par différents étudiants (exemple : une même cohorte de patients peut faire l'objet de plusieurs thèses avec des questions scientifiques séparées).

VALIDATION DU SUJET POUR LES INTERNES ISSUS DES ECN 2017 ET SUIVANTES

❖ Internes de médecine générale

Le sujet de thèse doit être choisi au plus tard avant la fin de la dernière année d'internat. Les internes doivent transmettre leur [fiche de thèse](#) à la cellule de thèse du Département de Médecine Générale pour validation : dmg-these@univ-lille.fr

La thèse est soutenue au plus tard trois ans après la validation de la troisième année d'internat, permettant ainsi l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

❖ Internes de spécialité (hors médecine générale)

Les internes de spécialité choisissent leur sujet de thèse au plus tard avant la fin du 4^{ème} semestre d'internat validé. Le sujet doit être approuvé par le coordonnateur local de la spécialité dont relève l'étudiant.

La thèse doit être soutenue avant le début de la phase de consolidation du D.E.S.

DEFINIR SON JURY DE THESE

❖ Composition

Le directeur de thèse et l'étudiant choisissent un président de jury. Ils élaborent ensemble la composition du jury et la proposent au Doyen qui la valide. La composition du jury doit être principalement en rapport avec le sujet de la thèse et la discipline du candidat.

Conformément à l'arrêté du 2 septembre 2020, la thèse conduisant au diplôme d'État de docteur en médecine est soutenue devant un jury composé d'au moins trois membres dont le président du jury, professeur des universités titulaire des disciplines médicales. » (Article 1). Il n'y pas d'autre obligation pour les autres membres du jury quelquesoit la discipline.

❖ Rôle, mention et mise en ligne

À la fin de la soutenance, le jury de thèse décidera

- de la validation de la thèse du candidat,
- de l'attribution d'une mention qui pourra être « honorable », « très honorable » ou « très honorable avec les félicitations du jury »,
- de la proposition de diffusion si la qualité scientifique sans suspicion de plagiat est garantie.

REDIGER SA THESE

La rédaction des thèses d'exercice issue de la Faculté de Médecine de Lille est harmonisée selon les recommandations ci-après pour permettre une meilleure lisibilité et visibilité. **La thèse, comme tout document original, doit respecter les principes de la propriété intellectuelle. Il faut impérativement citer les sources des documents utilisés (texte, figure, image... doivent être suivies d'une référence), sinon cela est considéré comme du plagiat.**

Aucune thèse de qualité ne peut s'effectuer sans l'aide importante du directeur de thèse.

La longueur de la thèse ne fait pas la qualité. Il est fortement recommandé d'adopter un style bref, clair, concis et précis.

Les thèses d'articles (issues d'un article publié dans une revue) **sont acceptées**. Si l'article est déjà publié, il peut être mis en anglais en annexe en version PDF. Dans tous les cas (article publié, en cours de publication ou en projet de

publication), il faudra intégrer l'article en anglais ou en français directement dans la thèse. Il conviendra également d'ajouter une introduction plus générale pour situer de manière plus complète le sujet, ainsi qu'une discussion générale pour replacer les résultats de l'étude dans le contexte scientifique actuel. **En aucun cas il ne faut reproduire la version « éditeur » de l'article, c'est-à-dire avec la mise en page de la revue, afin d'éviter les conflits éditoriaux.**

De même nous ne demandons pas de traduire systématiquement en français l'article déjà publié ou en cours de publication. **L'immense majorité des articles sont en anglais et peuvent être laissés ainsi, mais l'introduction, la discussion générale et la conclusion doivent être en français, tout comme la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture.**

❖ Aide méthodologique

Les aspects scientifiques et méthodologiques doivent être anticipés par le directeur de thèse, notamment dans le cadre de **l'obtention au préalable des éventuelles autorisations nécessaires** (CPP, ANSM, CNIL, ...). Cette démarche s'établit avec l'aide de la Fédération de la Recherche Clinique : frc@chru-lille.fr

Des consultations en biostatistiques sont proposées aux internes, via la plateforme d'aide méthodologique du CHU : il suffit de téléphoner au 03 20 44 60 38 pour prendre RDV. Pour plus d'informations, consulter le site de la plateforme d'aide méthodologique : <http://umbd.chru-lille.fr/>

Les internes ont également accès au module **Accompagnement à la Création de la Thèse d'Exercice (ACTE)** via le Moodle.

Une aide et des conseils bibliographiques sont proposés au BAR (Bureau d'Aide à la Recherche) à la BU Santé - Learning Center (Avenue Eugène Avinée) : les internes peuvent venir tous les jours sans rendez-vous, y compris le samedi.

Pour une meilleure efficacité, il faut anticiper ces démarches au plus tôt dans le travail de thèse.

❖ Mise en page

Pour la diffusion en ligne, **votre thèse devra être déposée en format PDF. Attention ! La 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture doivent être incluses dans le fichier PDF de votre thèse. Les remerciements et la dédicaces seront supprimés.**

Pour la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture, il faut **strictement se conformer aux modèles de la Faculté**. Les feuilles de style sont à télécharger dans l'onglet Thèses.

Police

Utiliser de préférence la police **Arial de taille 12** (ou éventuellement Times New Roman), car elles sont classiquement utilisées et recommandées dans les revues.

Interligne

Un double interligne est recommandé.

Marges

Des marges suffisantes de plus d'un centimètre et demi doivent être assurées.

❖ Structuration du texte

La thèse doit permettre à un lecteur non initié de comprendre parfaitement la problématique et de pouvoir critiquer celle-ci grâce aux informations apportées.

L'introduction reprend l'état actuel des connaissances en partant du plus général et en conduisant progressivement le lecteur à comprendre pourquoi le sujet de la thèse doit être traité pour répondre à une question précise. L'introduction doit se terminer par une question de recherche. Selon le type de question, la méthode retenue la plus pertinente pourra être quantitative (hypothético-déductive) ou qualitative (inductive).

Pour une étude quantitative, une hypothèse sera posée qui va être évaluée par des objectifs : un objectif primaire (avec un critère primaire d'étude) et des objectifs liés et secondaires. Un chapitre 'Objectifs' peut être ajouté à part, pour définir ceux-ci.

L'hypothèse ne peut pas être « nous allons étudier notre nouvelle machine dans une population de patients suivis dans le service pour voir ce que cela donnera » ni « nous allons reprendre les dossiers de patients ayant la maladie X suivis dans le service pour voir ce que nous obtenons... ». De même, il ne faut pas, non plus, refaire toute une question avec des données historiques ou cliniques déjà publiées de multiples fois...

Pour une étude qualitative, la question de recherche doit clairement établir si elle étudie un phénomène (par exemple : les représentations dans l'hésitation vaccinale antigrippale) ou une population (par exemple : la recherche de caractéristiques socioculturelles communes aux personnes ayant une hésitation vaccinale antigrippale ou l'hésitation vaccinale antigrippale chez les Végans). Pour des raisons d'impossibilité de neutralité, d'absence d'*apriori*, et de recul par rapport à son sujet, il est conseillé d'éviter à un jeune médecin ou interne en médecine d'explorer les croyances et représentations de ses pairs.

Dans une thèse, **la méthode et les résultats** doivent être entièrement détaillés, ce qui n'est pas toujours le cas d'un article (exemple d'aide à la rédaction définie sur le site [Equator \(Enhancing the QUALity and Transparency Of health Research\) network](http://EquatorNetwork.org)).

Dans les thèses qualitatives recueillant les données par des entretiens individuels ou de groupe, il peut apparaître dans les transcriptions *verbatim* des **propos grossiers ou insultants**. Le thésard veillera à éviter de citer ces propos dans ses résultats, sauf si ces citations sont indispensables à l'établissement de la théorie. Alternativement, ces propos injurieux ou à caractère insultant peuvent être reproduits mais masqués selon l'usage répandu : m..... ou c.... afin que le sens de la phrase soit préservé.

La discussion reprend au début et brièvement les principaux résultats puis ceux-ci sont discutés point par point avec les biais éventuels et en comparaison avec les données de la littérature. Il n'y a plus, dans la discussion, de justification de l'intérêt de l'étude (comme dans l'introduction) ni d'explications longues de résultats ou de méthodes. Ces points peuvent être cependant ré-abordés très brièvement pour expliquer des résultats. La discussion doit se terminer sur une mise en relief plus générale des résultats avec idéalement une hypothèse générale et des perspectives.

En ce qui concerne les thèses d'article, **l'article publié ou en cours de publication peut être intégralement reporté dans la thèse**. Dans ce cas, il faut mettre l'article validé en version manuscrite, et non le PDF de l'éditeur, pour éviter tout conflit éditorial avec l'éditeur du journal. Les éditeurs peuvent comprendre qu'une thèse a été faite avec l'article mais il faut que la mise en forme soit un peu différente. De même, il conviendra d'ajouter une introduction et une discussion plus générale dans la thèse.

ATTENTION ! CAS PARTICULIER DE RAPPORT DE CAS DE PATIENTS

Il est obligatoire de mettre tout en œuvre pour qu'un patient ne puisse pas être reconnu par l'histoire rapportée, les noms, les photos ou autres documents. De plus, il est obligatoire de masquer les photos de patients et d'obtenir une signature de consentement de la part du patient si on diffuse un document susceptible de faire reconnaître le patient. Des procès peuvent être intentés pour non-respect du secret professionnel.

❖ Résumé

Pour permettre une standardisation des résumés de thèse et arriver à une exploitabilité de ceux-ci, ces résumés doivent répondre à un certain nombre de critères:

Plan du résumé

Titre de la thèse

Contexte (*background* des anglo-saxons) : ce sont les données pertinentes (réalité de terrain, revue de littérature...) qui justifient la réalisation de la thèse. Ce paragraphe, qui ne doit pas dépasser 3 à 5 lignes, ne doit comporter ni résultats, ni projet de recherche. Il se termine par la question de recherche.

Méthode : résume les outils méthodologiques (et éventuellement statistiques) qui ont été utilisés pour réaliser le travail.

Résultats : c'est le corps du résumé. Il doit indiquer tous les principaux résultats de travail avec leur intervalle de confiance et leur significativité. Seuls les résultats dont

l'auteur juge qu'ils apportent quelque chose à la discipline ou à l'exercice quotidien doivent figurer.

Conclusion : ce paragraphe, accessoire (ne pas sacrifier des résultats importants à une conclusion sans apport d'informations supplémentaires), répond à la question de recherche et indique les éventuelles modifications des recommandations de pratique que les résultats impliquent. Ne pas conclure par : « des travaux ultérieurs devront... »

Volume et police

Le résumé doit comporter **2500 caractères au maximum** (espaces et ponctuation compris, titre et auteur non compris). La police recommandée est **Arial** pour des raisons de lisibilité, mais Times New Roman est également acceptée ; le style est normal et la **taille 12**.

❖ Remerciements

Ils sont placés tout au début de la thèse après l'avertissement et une première page blanche. Ils suivent l'ordre précis : tout d'abord le président du jury, puis les assesseurs professeurs par ordre d'ancienneté de nomination (un professeur âgé nommé récemment sera cité après un professeur plus jeune mais nommé avant lui), puis les assesseurs non professeurs par ancienneté de nomination et le directeur de thèse.

Pour chacun, il faut rappeler les titres (docteur, professeur), les distinctions honorifiques (palmes académiques ou autres distinctions) et le service. Pour les professeurs des autres universités, il faut préciser leur université de rattachement. L'étudiant peut s'inspirer des précédentes thèses pour la formulation des remerciements. Elles sont consultables à la BU du Pôle Formation.

❖ Liens d'intérêts

Les liens d'intérêts du candidat et du directeur de thèse en rapport avec le travail présenté doivent être indiqués en préambule, dans la limite des 3 dernières années.

NOTE D'INFORMATION SUR LES DEDICACES PERSONNELLES DE THESEES

Il est laissé à l'appréciation de l'étudiant de remercier sa famille, ses amis, ses collègues, les patients, etc. **Cependant, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de rester sobre et bref dans vos dédicaces personnelles. Il s'agit de remercier simplement ceux qui vous ont soutenu et aidé. Elles suivent les remerciements aux membres du jury. Elles ne doivent pas dépasser une page et ne doivent comporter aucune grossièreté, aucune familiarité et aucun propos diffamatoire (race, sexe, religion, condition sociale, condition de handicap etc..) et se conformer aux règles de la laïcité. Il ne doit pas y avoir de référence religieuse explicite ni de prosélytisme.**

Une personne reconnue pour son autorité religieuse (par exemple Thomas d'Aquin, Averroès, Maimonide, ou Siddhârta Gautama) peut être citée pour un argument strictement scientifique ou philosophique mais en aucun cas des arguments religieux qui doivent demeurer dans le champ privé. En effet, la thèse dans son ensemble engage la crédibilité de la Faculté de Médecine de Lille.

Remarque : par souci de non-divulgateion d'informations personnelles, les remerciements seront systématiquement retirés de la thèse diffusée en ligne.

❖ Figures et photos

Les illustrations en couleur ou en noir et blanc sont incluses dans le texte au fur et à mesure de leur citation. Elles sont accompagnées d'une légende explicative directement en dessous de l'illustration.

(Pour les photos de patients, cf. Cas particulier de rapport de cas de patients).

Toute illustration ou figure reproduite à partir d'une publication antérieure doit citer la source et s'assurer de sa liberté de droits ou remplir les obligations concernant les droits d'auteur.

❖ **Références**

Les références sont très importantes car elles justifient l'étude en servant de base à l'introduction, la méthode et à la discussion. Les références doivent être celles de documents scientifiques ou réglementaires validés (articles, ouvrages, recommandations, textes de loi...). Les références doivent suivre la norme de Vancouver. La BU vous conseille l'outil bibliographique Diapason (<http://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/#>) : la référence est appelée dans le texte sous la forme d'un numéro (n° d'ordre d'apparition dans le texte). Toutes les références doivent être soigneusement et entièrement reprises dans la bibliographie à la fin de la thèse selon leur numéro d'apparition dans le texte.

Il est toujours préférable de référencer des articles scientifiques à comité de lecture qui donnent plus de garanties scientifiques de validation, plutôt que

des thèses d'exercice : Celles-ci sont publiées dans leur version de soutenance. Elles ne prennent pas en compte les argumentaires et questions du jury. Elles n'ont pas été acceptées par une revue après validation par le comité de lecture. Bien sur, cela reste possible lorsque la thèse n'a pas fait l'objet d'une publication sous forme d'article.

des articles publiés sur les sites internet (ex : Wikipedia®) : Ces articles ne sont pas pérennes et sont sujets à une suppression ou bien une modification. Le plus souvent il n'existe pas d'archive permettant de retrouver la version citée. Si un tel article est cité, la référence doit comporter obligatoirement la mention « consulté le - date- ». Bien sur, il est parfois pertinent de référencer un site officiel (ex : ANSM, FDA, EMA, OMS) en l'absence d'article scientifique reprenant par exemple certaines données épidémiologiques ou une conférence de consensus non publiée ou sur une étude des réseaux sociaux par exemple.

des sources documentaires affectées par des conflits d'intérêt.

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une aide sur la rédaction de la bibliographie <http://bu.univ-lille2.fr/>.

Exemples :

Référence d'un article de revue :

Devos D, Moreau C, Destée A. *Levodopa for Parkinson's disease*. N Engl J Med. 2009;360:935-6.

Référence d'un livre :

Clarke CE. *Parkinson's disease in practice*. London: Royal Society of Medicine Press, 2001.

Référence d'un chapitre de livre :

Troster AI, Fields JA. The role of neuropsychological evaluation in the neurosurgical treatment of movement disorders. In: Tarsy D, Vitek D, Lozano A, editors. *Surgical treatment of Parkinson's disease and other movement disorders*. Totowa, NJ: Humana Press, 2003. p 213-40.

❖ **Annexes**

Les éléments susceptibles d'éclaircir le propos mais qui sont volumineux et/ou périphériques au sujet de la thèse peuvent être placés dans un chapitre annexe à la fin de la thèse, après les références (ex : illustration très générale de l'ensemble des mécanismes y compris ceux non traités dans la thèse, ou détails d'une échelle d'évaluation...).

La grille de recommandation du plan de la thèse, reprenant les contenus attendus et la page du manuscrit (exemple la grille PRISMA pour une revue de la bibliographie ou STROBE pour une étude observationnelle) peut être mise en annexe.

Les annexes peuvent être jointes à la thèse sous format numérique (ex : CD-ROM). Ceci est particulièrement recommandé pour les transcriptions *verbatim* dans les thèses qualitatives par entretiens.

PUBLIER SA THESE

La publication d'article issu de la thèse dans des revues internationales à comité de lecture est l'objectif principal d'une thèse et est donc vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

Avant de publier un article scientifique dans une revue, il est de votre responsabilité et de celle de votre directeur de thèse de vérifier qu'elle ne fait partie des revues prédatrices (cf *Eviter les éditeurs prédateurs* sur le [site Coop|ST](#)). Les revues scientifiques prédatrices ont un but uniquement mercantile, ne se soucient pas de l'intégrité scientifique, ont un fonctionnement opaque, et favorisent les mauvaises conduites scientifiques (plagiat, faux résultats, interprétation abusive, etc). Elles violent les recommandations éthiques et professionnelles internationales de *l'International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE) et du *Committee on Publication Ethics* (COPE). Ces revues sont malheureusement de plus en plus nombreuses et demande. Des listes de ces revues prédatrices sont proposées mais ne sont ni exhaustives ni actualisées (<https://predatoryjournals.com/journals/>).

FIXER LA DATE DE SOUTENANCE

❖ Réservation précoce de la date et du lieu de soutenance

Il est essentiel d'anticiper les démarches de réservation avec le **Bureau des thèses plus de 3 mois avant une date souhaitée de soutenance de thèse**, car cette date doit faire consensus en fonction de la disponibilité des salles de soutenance (environ 500 thèses par an sur quatre salles) et des agendas des membres du jury.

❖ Période

Les soutenances ont lieu durant l'année universitaire, **de la mi-septembre à la mi-juillet**. Sont exclus les jours fériés et les vacances de Noël-Nouvel an (périodes pendant lesquelles la Faculté est fermée). Elles se déroulent du lundi au vendredi à 14h, 16h ou 18h selon la disponibilité des salles.

Il faut si possible **éviter les mois de juin, septembre et octobre** qui sont des périodes surchargées.

❖ Lieu

Les soutenances se déroulent dans les salles des thèses du Pôle Formation (3 salles entre 40 et 50 places) ou celle du Pôle Recherche (100 places) en fonction de leur disponibilité aux dates souhaitées.

Si les dates choisies ne conviennent pas, prévenir le plus tôt possible le Bureau des thèses pour libérer les créneaux et les rendre disponibles pour d'autres candidats.

Si l'une des dates choisies convient, la confirmer par mail à theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr et remplir les documents nécessaires. Ils sont téléchargeables dans l'onglet Thèses du site de la Faculté.

PREPARER SA SOUTENANCE

❖ Contrôle anti-plagiat

Le directeur de thèse et l'étudiant sont responsables de l'absence de plagiat. Pour s'en assurer, la Faculté dispose d'un logiciel anti-plagiat. Le plagiat, lorsqu'il n'est pas intentionnellement frauduleux, est principalement lié à l'absence de références au texte, aux figures ou tableaux recopiés intégralement ou en partie (dans ce cas, précisez par exemple: « adapté à partir de ...+ la référence »). **Il faut toujours référencer ses sources !**

La procédure de dépôt au système anti-plagiat est la suivante :

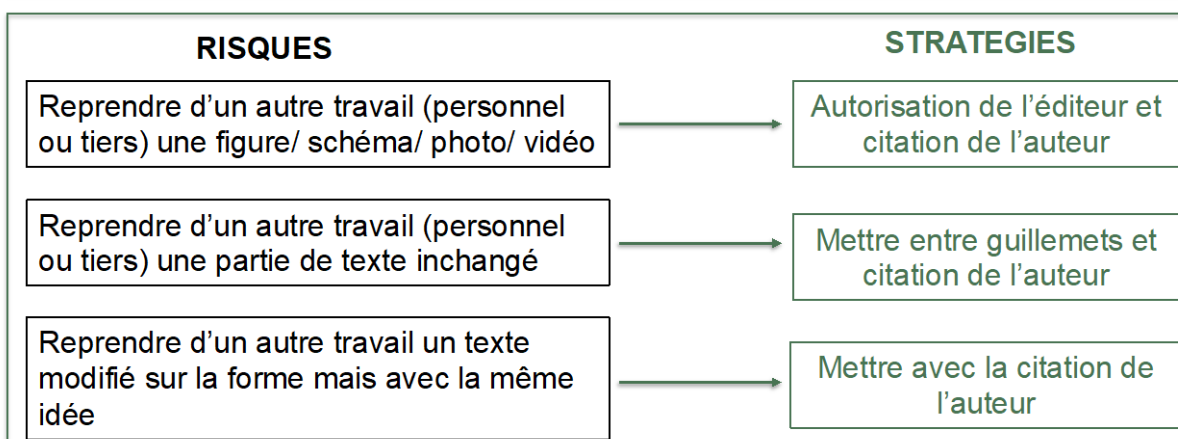
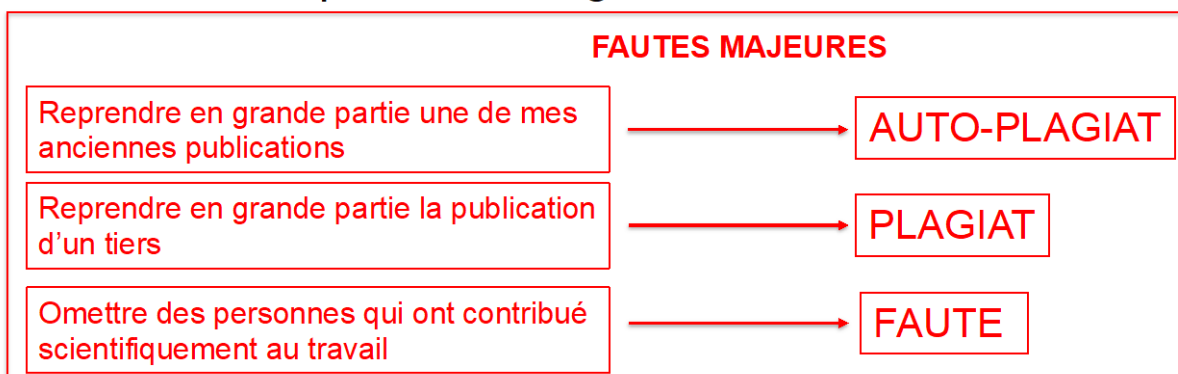
- 1) Ouvrez un courriel vide (cette adresse sera associée à votre document, elle devra être réutilisée pour d'autres analyses éventuelles de ce même document).

N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et date de soutenance dans le corps du message.

- 2) Joignez l'intégralité de vos documents (couvertures + travail rédactionnel + annexes) obligatoirement au format PDF. Vous devez compresser au format zip votre document s'il dépasse 30Mo. **Ne protégez pas vos documents avec un mot de passe !**
- 3) Envoyez votre thèse à l'adresse électronique de dépôt Urkund : rech-med-lille2.cnrs@analyse.orkund.com
- 4) Vous recevrez une confirmation par courriel dans la minute accusant réception de votre document. Conservez-le, c'est votre preuve en cas de litige.
- 5) Vous recevrez le rapport anti-plagiat **dans un délai d'une semaine maximum**, une copie est systématiquement adressée au Bureau des thèses.

S'il existe un taux de similitude élevé, l'étudiant sera invité à revoir sa thèse et à éventuellement compléter le manque de références. On lui demandera de renvoyer la version électronique après correction. L'autorisation d'impression et de passation de la soutenance ne sera possible qu'après l'accord du contrôle anti-plagiat. Il est donc fortement conseillé d'attendre le retour d'analyse anti-plagiat avant l'impression de la thèse pour éviter des frais supplémentaires de réimpression.

Vérifier le respect de l'intégrité intellectuelle du travail



❖ Impression de la thèse

Mise en page recto-verso

Il est d'usage de ne pas imprimer les thèses en recto/verso. Cependant, il est laissé à l'appréciation de l'interne la possibilité d'imprimer en recto/verso pour des raisons de présentation (figure à côté du texte) ou pour limiter le nombre de pages.

Couverture

Il faut strictement se conformer aux modèles du site de la Faculté (maquette_1ere_couv.doc et maquette_4e_couv.doc), téléchargeables dans l'onglet Thèses.

Pour des raisons de classement dans la bibliothèque, la tranche doit être imprimée et faire apparaître le nom de l'auteur, le titre de la thèse et l'année. La couleur

de la couverture doit être de préférence claire pour une meilleure lisibilité. Il convient donc d'éviter le rouge et les couleurs sombres.

Pour la version imprimée, il est recommandé de réaliser 2 fichiers : un fichier PDF complet (avec la 1^{ère} de couverture, la thèse et la 4^{ème} de couverture) qui sera imprimé sur papier, et un 2^{ème} (uniquement avec la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture) qui sera imprimé sur carton.

Reliure

Pas de reliure en spirale sous peine de refus pour une meilleure lisibilité lors du classement vertical des thèses.

Exemplaires pour le jury

Deux semaines au moins avant la soutenance : remettre un exemplaire de thèse complet à chacun des membres du jury.

Version PDF pour l'archivage et la diffusion

Lors du dépôt à la BU, vous devrez remettre une version numérique de votre thèse au format PDF, pour l'archivage et la diffusion sur PEPITE.

Ce fichier PDF devra être complet (y compris la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture), mais il faudra **retrancher les remerciements et dédicaces**, qui ne doivent pas apparaître dans PEPITE pour des raisons de respect de la vie privée et des informations personnelles.

D'autre part, pour être accepté, ce fichier devra être valide. Pour cela, il suffit de le tester en ligne sur le site FACILE (<https://facile.cines.fr/>), et de le corriger au besoin (toujours sur le site FACILE).

Par acquis de conscience, **ouvrez le fichier PDF pour vous assurer que les liens hypertextes fonctionnent**, que les images et les caractères spéciaux s'affichent correctement, et que le PDF n'est pas protégé.

❖ Validation administrative

4 semaines avant la soutenance de la thèse, déposer les documents suivants au Bureau des thèses :

- ✓ **la fiche de déclaration du sujet de thèse signée par le coordonnateur du DES** ([pour les internes issus des ECN 2017 et suivantes](#)),
- ✓ **la feuille de fixation de date (non scannée)** signée par tous les membres du jury : président, assesseurs et directeur de thèse,
- ✓ **l'imprimé de titre de la thèse** signé par le président du jury,
- ✓ **l'autorisation de diffusion de la thèse** (seulement la partie Renseignements p. 1 et Signature de l'auteur p. 2).

PREPARER LA DIFFUSION DE SA THESE

Les thèses sont déposées au format électronique et diffusées en ligne sur PEPITE : pepите.univ-lille2.fr. **La diffusion des thèses est un engagement scientifique de la Faculté de Médecine**, qui se réserve la possibilité de diffuser les thèses sous réserve de l'autorisation du jury, des auteurs et de la valeur scientifique. Ces modalités sont définies dans **l'autorisation de diffusion, signée par le jury, l'auteur et le Doyen lors de la soutenance**, et s'appuient sur la [Charte de diffusion des thèses et mémoires de l'Université de Lille](#).

Etant donné que la thèse est un travail universitaire, il faut savoir **qu'elle sera a minima en diffusion restreinte** (c'est-à-dire **accessible en ligne** pour les personnes ayant des identifiants de l'Université de Lille).

En fonction de la qualité de la thèse, de l'absence de plagiat et de l'éventualité d'une publication, **le jury peut proposer une diffusion élargie** (soit immédiatement, soit en différé). Dans ce cas, votre thèse sera accessible librement sur le web, via PEPITE et d'autres sites institutionnels (comme le SUDOC) : cela permettra une meilleure diffusion de votre travail et vous positionnera comme interlocuteur sur ce sujet. **Cette deuxième option est vivement encouragée par la Faculté**, à la fois pour développer la notoriété de ses étudiants et aussi pour que leur travail soit plus utile à l'ensemble de la communauté universitaire. La diffusion en ligne élargie n'est

pas du tout incompatible avec une publication en cours. Dans ce cas, il suffit d'opter pour une diffusion élargie différée.

En tant qu'auteur, vous pouvez néanmoins vous opposer à une diffusion élargie proposée par le jury, et préférer une diffusion restreinte, sans en justifier le motif.

CAS PARTICULIER : LES THESEES CONFIDENTIELLES

Il s'agit d'une exception très précise, où un **dépôt de brevet** lié au travail de l'étudiant **est en cours**. Dans ce cas, aucune dérogation n'est envisagée pour le dépôt de la thèse, mais il faut le signaler à la BU et **joindre un accord de confidentialité signé par le directeur de thèse** avec une **date de fin de confidentialité**.

Avec ce document, vos exemplaires de thèse papiers et électroniques seront conservés dans une armoire sous clef à la BU sans aucune diffusion pendant la période de confidentialité définie. Cela ne dispense pas de remplir l'autorisation de diffusion, qui s'appliquera **à l'expiration de la période de confidentialité**.

Vous pouvez également fournir si vous le souhaitez une clause de confidentialité qui sera signé par Monsieur le Doyen ou par son représentant.

❖ Dépôt de la thèse à la BU

Vous devrez fournir à la BU (Pôle Formation) **au moins deux semaines avant la soutenance** :

- ✓ un exemplaire de thèse complet signé par le président du jury à la conclusion,
- ✓ un exemplaire PDF sans les remerciements,
- ✓ le formulaire de référencement BU à télécharger dans l'onglet Thèses.

Veillez à bien rapporter tous les documents que vous aviez empruntés à la bibliothèque, car ils vérifieront que vous êtes bien en règle. **En échange, il vous sera délivré un quitus de bibliothèque, nécessaire à la soutenance.**

❖ **Quitus**

Au plus tard 10 jours avant la soutenance : rapporter le quitus original de la BU au Bureau des thèses pour compléter le dossier de soutenance.

Fait à Lille
Le Doyen de la Faculté,
Professeur Dominique LACROIX